

8 Société et Culture

**Protection des droits de l'enfant
L'Unicef accompagne la société civile**



La responsable de Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire scelle ici le partenariat avec l'Unicef.



Les acteurs de la protection des droits de l'enfant échangeant avec Stephan Grieb, représentant de l'Unicef-Gabon.

Prissilla.M.MOUIY
Libreville/Gabon

LE Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et les acteurs de la société civile en charge de la protection de l'enfant ont paraphé hier, vendredi 17 mai 2019, au siège de cette institution, des accords de partenariat. Au total, neuf associations et Organisations non gouvernementales (ONG) bénéficieront désormais de l'appui de l'Unicef dans les

actions qu'elles mènent contre les violences faites aux enfants en milieu scolaire, dans la rue ou au sein de leurs cellules familiales. Ce nouveau partenariat lie désormais les deux parties dans leur engagement commun de protection des droits de l'enfant. L'initiative de l'Unicef, qui vise à soutenir les acteurs de la protection de l'enfance s'inscrit, entre autres, dans le cadre de la célébration cette année, du 30^e anniversaire de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, et de sa campagne

mondiale «Endviolence».

Les violences à l'égard des enfants prennent de l'ampleur dans nos sociétés. Au Gabon, 75 % d'enfants subiraient de violences physiques. 40 % d'entre eux en seraient victimes au sein de la cellule familiale. Et, selon les statistiques de la Cour criminelle, 25 % d'adultes ont été condamnés durant la session de cette année pour agression sexuelle sur mineur dans les juridictions de Tchibanga et Mouila, au Gabon. Ces chiffres illustrent parfaitement l'importance du

phénomène dans notre pays. Sensibles à cette problématique, de plus en plus d'associations s'impliquent pour son éradication. C'est le cas, notamment, des associations «Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire», «Rien n'est perdu», «Les Chirurgiens de l'Espoir»... C'est donc pour pousser plus loin la prévention et la lutte contre les violences menées par ces organisations qu'a été paraphé l'accord d'hier. « Le rôle de la société civile n'est plus à démon-

trer dans la protection des droits de l'enfant. Les accords signés ce jour vont soutenir vos actions. Cette signature a aussi des obligations dans le respect par vous et vos membres de certaines normes, notamment dans l'engagement de rester attachés aux valeurs que porte l'Unicef, comme la lutte contre l'abus et l'exploitation sexuelle, la lutte contre la fraude et la gouvernance des biens en faveur des enfants», a souligné Stephan Grieb, représentant de l'Unicef-Gabon. Pour la société civile, ce nouveau partenariat avec

l'Unicef est une aubaine qui devrait leur permettre d'optimiser leurs actions. « Nous agissons contre le harcèlement en milieu scolaire et, aujourd'hui, nous sommes ravis de pouvoir désormais travailler avec l'Unicef. Nous allons apprendre de l'Unicef et nous imprégner de son travail dans le combat que nous avons en commun», a apprécié Florentine Ndembet, présidente de l'association «Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire».

Enseignement supérieur/Lancement des Journées scientifiques de psychologie et de psychiatrie à l'Enset

Haro sur l'exclusion sociale des malades mentaux !

Y. F. I.
Libreville/Gabon

Depuis hier, les praticiens, chercheurs, enseignants-chercheurs et étudiants en psychologie et psychiatrie passent au peigne fin les maladies mentales. Une grand-messe scientifique à mettre à l'actif de la Société gabonaise de psychologie et psychiatrie (Sogapsy), qui tient ses premières journées scientifiques.

VOIR des malades mentaux (communément appelés fous), pour la plupart dénudés, circuler à travers les artères de Libreville est devenue chose banale. Une indifférence généralisée, comme érigée en norme. Au manque de pudeur, s'ajoutent les relents de violence chez certains malades, qui font parfois craindre le pire. Les exemples d'agressions étant légion. C'est dire toute l'importance des premières journées scientifiques organisées par la Société gabonaise de psychologie et psychiatrie (Sogapsy). Depuis hier, vendredi 17 mai 2019, les experts et autres universitaires planchent sur le thème «Précarité, addictions et violences».



Photo : Adjia Ntoutoume

Lequel sujet fait l'objet de six tables rondes, toutes aussi importantes les unes que les autres. Droit dans ses bottes, le Pr Samuel Mbadinga, maître de Conférences en psychologie clinique et psychopathologie, a exposé sur le sous-thème «Des précarités et marginalités institutionnelles aux violences addictives : enjeux psychiques et perspectives» : «Je suis parti d'un constat que nous partageons tous, à savoir qu'il y a une prolifération de personnes atteintes de troubles psychiques qui se donnent souvent en spectacle. Ce constat m'a amené à questionner le phénomène. J'ai émis l'hypothèse selon laquelle si les malades mentaux sont dans la rue, c'est parce qu'ils ne sont pas pris en charge. Les familles en général les abandonnent,

et la société que nous constituons a un regard indifférent sur ce phénomène assez désolant.» Tel est le constat accablant effectué par le Pr Samuel Mbadinga. **DÉSOCIALISATION*** Et ce dernier de rajouter : « partant de là, j'ai essayé de poser l'idée qu'il y a derrière ce phénomène des précarités et marginalités institutionnelles, avec comme conséquences parfois des actes violents qui sont induits par la consommation des stupéfiants. Il y a la digue institutionnelle qui cède et la digue sociale ne fonctionne pas. Nous avons affaire à des êtres humains comme nous, mais qui vivent comme des gens qui ont cessé d'être des humains.» Une réalité déconcertante exacerbée par le manque de structures d'accueil.

Les officiels à l'ouverture des travaux, hier matin.

En effet, le Gabon ne dispose que d'un seul Centre national de santé mentale, lui-même en piteux état, et ce, depuis belle lurette. Un euphémisme ! " Ce Centre national de santé mentale a une capacité d'accueil très limitée. Figurez-vous que ce centre, quand il fonctionne bien, accueille des malades qui viennent des neuf provinces ! ", s'exclame M. Mbadinga. Sous nos cieux, les malades mentaux sont marginalisés. Pire, ils sont privés de toute forme de socialisation. Une pratique dénoncée et combattue par l'Organisation mondiale de la Santé, (OMS). Le psychiatre et ancien directeur du Centre national de santé mentale de Mélen, Frédéric Mbumgu Mabilia, relève : " (...) Actuellement, l'OMS préconise que la psychiatrie ne doit plus se concevoir comme étant

un centre dans lequel on doit isoler les malades. Elle doit désormais être considérée comme une branche de la médecine. Donc, les malades mentaux doivent être soignés dans les mêmes hôpitaux que nous. Il n'est plus question de pouvoir concevoir un centre isolé. L'hôpital psychiatrique de

Mélen ne devrait prendre que les malades chroniques. Pour des simples troubles anxieux et addictions, on n'a pas besoin d'aller à Mélen." Les scientifiques espèrent ainsi faire bouger les lignes, via ces journées scientifiques qui s'achèvent ce samedi.

